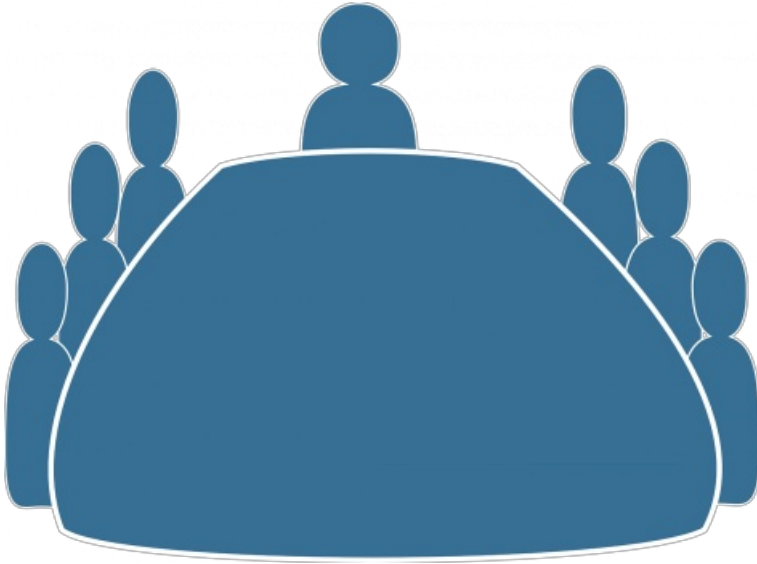


Conseil municipal du jeudi 25 juin 2020 : procès verbal provisoire.



Le dernier Conseil municipal s'est tenu en public le jeudi 25 juin 2020, dans les locaux de la mairie et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

A découvrir ci -contre le procès verbal provisoire des délibérations des élus locaux.

Infos pratiques

Compte- tenu des règles sanitaires en vigueur, seules dix personnes inscrites par téléphone auprès de la mairie (Tél : 01 34 66 62 69) et munies de leurs masques, pourront assister au conseil municipal. Elles seront les bienvenues.

Documents

[Procès verbal provisoire de la réunion du Conseil municipal du 25 juin 2020.](#)